

ÉCOLE
ENTREPRENEURIALE

DEVIENS PROFESSIONNEL DE L'ENTREPRENEURIAT

DÉVELOPPE TA CRÉATIVITÉ ET RÉVÈLE TON TALENT



ØN NE
NAÎT PAS
ENTREPRENEUR,
ON LE
DE✓IENT

KEDGE
ENTREPRENEURSHIP



HIRE

WE BUILD TOMORROW

TU RÊVES
DE CRÉER
TON
ENTREPRISE ?

Tu es titulaire du bac ?
Tu as moins de 30 ans ?
KEDGE t'accompagne pour la mise en œuvre de ton projet, avec son parcours spécifique et son expérience de l'Entrepreneuriat.

Depuis plusieurs années, KEDGE s'est en effet tournée vers l'Entrepreneuriat avec un lieu unique, « l'Accélérateur » et un dispositif complet d'accompagnement pour « Apprendre à Entreprendre » au service de tous les jeunes entrepreneurs.

L'expérimentation et la pratique en entreprise sont des axes majeurs de la ligne pédagogique de KEDGE, salués par la presse spécialisée.

Le Parisien classe KEDGE **1^{ère} des meilleures écoles de France en Entrepreneuriat** en Juin 2020.

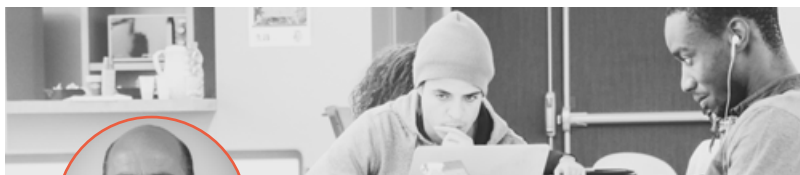
Le magazine FORBES place KEDGE dans le **TOP 10 des écoles championnes de l'Entrepreneuriat** en Avril 2020.





10 RAISONS DE NOUS REJOINDRE

- 1) Tu intègreras la grande communauté de KEDGE (ses étudiants, ses 70 000 diplômés...).
- 2) Tu bénéficieras des expertises et de l'expérience de KEDGE.
- 3) Tu créeras ton entreprise, dans un lieu unique, l'Accélérateur de KEDGE Entrepreneurship, inauguré en 2012 et financé par la Fondation Daniel & Nina Carasso.
- 4) Tu seras accompagné par des spécialistes (équipe pédagogique et professionnels).
- 5) Tu seras soutenu par le réseau des étudiants-entrepreneurs.
- 6) Tu obtiendras un diplôme et/ou une certification d'une Grande Ecole, KEDGE.
- 7) Tu activeras, pendant et après ton parcours à KEDGE, le réseau professionnel que tu auras constitué.
- 8) Tu pourras mener à bien ton projet à partir duquel sera construit tout ton apprentissage : c'est le "fil rouge".
- 9) Tu bénéficieras d'une bourse d'études qui t'exonèrera des frais de scolarité.
- 10) Tu recevras une bourse de vie, qui te permettra de te concentrer à 100 % sur ton projet.



ÉRIC SIRVEN - KEDGE
Responsable entrepreneuriat et mécénat, responsable du projet École Entrepreneuriale

« Qu'un jeune suive tout ou partie des 3 ans du cursus et qu'à l'issue de celui-ci, il intègre une entreprise séduite par ses compétences entrepreneuriales ou qu'il fonde sa propre entreprise, dans tous les cas de figure c'est un pari réussi pour tous. En effet, l'employabilité sera au rendez-vous, grâce à la connaissance de soi, l'expérience d'apprentissage, l'acquisition des savoirs et savoir-être, la certification des compétences, l'intégration à la communauté KEDGE et la visibilité nouvelle sur le marché du travail. »

Ce parcours d'excellence a été co-construit avec les prescripteurs et les équipes spécialisées de KEDGE. La réflexion a été alimentée par de jeunes entrepreneurs qui ont déjà un projet et ont recensé les points forts attendus de ce Parcours.

Nous remercions **Frédéri, Karim, Kassim, Naïma, Tafsut, Walid**, pour leur expression pertinente, à partir de laquelle KEDGE a complété son dispositif.



« La formation doit s'appuyer sur mon projet »

KEDGE : « Nous appelons cela le fil rouge. Cela consiste à t'enseigner les notions nécessaires à la création d'entreprise, mais toujours à partir de ton projet (pédagogie par l'expérience). »



« La formation doit être concrète et pas uniquement théorique »

KEDGE : « L'apprentissage est basé sur des mises en situation professionnelle. Par exemple, tu as accès à notre **Agence Digitale** de designers et développeurs, en appui de ton projet. »



« Nous souhaitons nous connecter au marché professionnel »

KEDGE : « Tu participes à des conférences animées par des spécialistes et à des ateliers et événements partenaires. »



« La solitude face à la construction du projet peut faire peur »

KEDGE : « Tu travailles en co-développement » avec d'autres étudiants, en groupes réduits. Le team building favorise les rencontres et tu es soutenu par ton « mentor » et nos équipes. Nous t'apprenons à avoir confiance et foi en ton projet. »

UNE INITIATIVE INÉDITE

Dans le cadre de sa politique RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises), KEDGE a mis en place des dispositifs qui répondent à des engagements sur l'égalité de traitement et des chances, en encourageant et en accompagnant individuellement les initiatives des étudiants issus de quartiers prioritaires.

Séduits par ces valeurs, d'éminents acteurs régionaux et nationaux soutiennent le projet, afin d'apporter une réponse inédite aux besoins du territoire en termes d'inclusion et d'emploi.

→ La sphère publique avec les services de l'Etat, les collectivités, les services publics de l'emploi.

→ Le monde économique et la société civile : opérateur de compétences, entreprises, fondations et mécènes.

→ Les structures d'accompagnement terrain.

**WE
ARE
TOMORROW**



UN ENGAGEMENT COMMUN

Aujourd'hui, de nombreux bacheliers ne peuvent réaliser leur projet entrepreneurial, se heurtant à de trop nombreux obstacles. Cette mission d'accompagnement t'offre l'opportunité de donner vie à ton projet, à travers « l'École Entrepreneuriale ». Elle te permet également de t'épanouir et de te construire, en obtenant un diplôme ou un titre par la voie de l'entrepreneuriat.

CETTE VOLONTÉ COLLECTIVE MOBILISE DE NOMBREUX PARTENAIRES :

- Les acteurs économiques de nos régions, qui souhaitent développer les compétences entrepreneuriales des territoires et valoriser les spécificités de leur environnement.
- KEDGE Business School, qui met son savoir-faire pédagogique au service de ce grand projet à forte utilité sociale.
- Des mécènes, qui offrent à des jeunes un nouvel élan et un avenir prometteur.

GRÂCE À CET ENGAGEMENT COMMUN, SI TU ES ADMIS, TU BÉNÉFICIERAS :

- **DU FINANCEMENT INTÉGRAL DE TA FORMATION** par les mécènes et la Fondation KEDGE.
- **D'UNE BOURSE DE VIE.** Cette bourse a pour objectif de te libérer des problématiques matérielles : hébergement, alimentation, matériel, transports... pour te permettre de te consacrer à plein temps à la réussite de ton projet.



CHRISTOPHE MOUYSET - KEDGE
Directeur des Relations Entreprises

« La création de ce parcours pédagogique d'excellence démontre l'ancrage de KEDGE et sa contribution à l'ouverture sociale, au développement et à l'attractivité du territoire. KEDGE met à disposition des ressources humaines, pédagogiques et matérielles et sa Fondation, sous l'égide de la Fondation de France, participe au financement afin de pérenniser ce projet d'intérêt général. »

LES PARTENAIRES PRESCRIPTEURS

AKTO - APEC - APPRENTIS D'AUTEUIL - CODE4MARSEILLE - EPA - EPITECH - FRENCH TECH TREMLIN - FONDATION DE FRANCE - LE CARBURATEUR - MAKE THE CHOICE - MASSAJOBS - MISSION LOCALE - PÔLE EMPLOI

LES PARTENAIRES DONATEURS

AKTO - BELEZA BUSINESS CLUB - BOUYGUES CONSTRUCTION - FONDS DE DOTATION COMPAGNIE FRUITIERE - EMMANUEL GUYOT - FONDATION CREDIT AGRICOLE ALPES-PROVENCE - FONDATION DENIBAM - FONDATION DE FRANCE - FONDATION KEDGE POUR LE MANAGEMENT RESPONSABLE - FONDATION PAPYRUS - GIF - HARIBO - PÔLE EMPLOI - SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT

DØN'T DØUBT,

La pédagogie intègre les compétences opérationnelles (savoir-faire) et le développement personnel (savoir-être).

Toutes les acquisitions visées s'appuient sur ton projet : il est le cas pratique individuel, véritable fil conducteur évoluant au fur et à mesure (le fil rouge).

Organisée en mode « co-développement » dans un lieu dédié l'accélérateur de KEDGE, la pédagogie interactive se fonde sur les ateliers et les conférences d'experts, sur le coaching et le retour d'expérience, sur les cours digitalisés, sur le développement personnel et les conseils de professionnels...

La pédagogie innovante mise en œuvre se traduit par un accompagnement sur-mesure, qui enrichit l'Approche Par Compétence (APC) :

→ Le savoir est diffusé à partir d'une plateforme d'apprentissage à distance.

→ Le savoir-faire est développé individuellement à partir de chaque projet de création d'entreprise.

→ Le coaching de proximité est réalisé par des experts qui font le lien entre l'approche terrain et les concepts managériaux.



UN LIEU DÉDIÉ :
L'ACCÉLÉRA+EUR

CO-
DÉVELOP@PPEMENT

ATELIERS &
CONFÉRENCES
D'EXPERTS

RE↑OUR
D'EXPÉR↓ENCE

COURS
DIGIT@LISÉS

DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

CONSEILS
PROFESSIONNELS

COACHING



LES MODALITÉS PRATIQUES

Durée : Formation adaptée au rythme nécessaire à la création d'entreprise (jusqu'à 3 ans).

Rythme : Etudiant en temps plein sur le projet entrepreneurial.

Validation du parcours : Chaque phase de la formation s'appuie sur un référentiel de compétences donnant lieu à une reconnaissance progressive par équivalence jusqu'à l'obtention d'un titre, d'un certificat ou d'un diplôme (permettant la poursuite possible des études vers un grade de Master).

CONDITIONS ET MODALITÉS D'ADMISSION

Pré-requis :

- Être titulaire du Baccalauréat
- Avoir moins de 30 ans
- Être issu(e) de quartiers prioritaires

Nombre de places : 20

Epreuves d'admission :

- Tests de personnalités et de culture Générale
- Epreuve orale de motivation
- Rentrée : Automne 2021

→ Inscriptions sur :

ecole-entrepreneuriale.org



LIEU DE FORMATION

KEDGE Business School
Domaine de Luminy
rue Antoine Bourdelle
13009 MARSEILLE

BORDEAUX

D☆KAR

MARSEILLE

PARIS

TOULON

SHANGHA!

SUZAOU

LES CLASSEMENTS DE LA PRESSE SPÉCIALISÉE

Le Parisien classe KEDGE 1^{ère} des meilleures écoles de France en Entrepreneuriat - Juin 2020

FORBES classe KEDGE dans le TOP 10 des écoles championnes de l'Entrepreneuriat - Avril 2020



HANDICAP

KEDGE s'est engagée dans une politique de diversité inclusive par la mise en place d'un réseau d'acteurs et de personnes ressources afin de faciliter l'information du public et l'intégration, le suivi pédagogique et l'employabilité de ses apprenants.